

CONSULTATION 2016 RÉSULTATS DES VOTES

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 86 9
Président de la FFPP

Les données présentées ci-dessous résultent de la procédure de vote et de la consultation nationale mise en place par voie électronique entre décembre 2015 et mars 2016.

Un grand nombre de psychologues ont participé à l'ensemble de la procédure : **nous avons considéré ici la contribution de 2792 d'entre eux**, il s'agit des psychologues qui ont fourni des réponses suffisamment compétes pour être intégrées dans les données quantitatives présentées. Ces 2792 participants se répartissent de la façon suivante : **962 psychologues appartenant à des organisations membres du GIRÉDÉP dont 360 membres de la FFPP** : ils ont voté (au sens où ils relèvent d'un corps électoral clairement identifié) et leur vote engage donc la position de leur organisation ; **1830 psychologues ont répondu à la consultation** (au sens où ils ne relèvent d'un corps électoral clairement identifié).

Le tableau ci-dessous présente sous une forme simplifiée les résultats essentiels du vote et de la consultation. Des informations plus détaillées pourront être données ultérieurement suite à concertation au sein du GIRÉDÉP. Nous avons fait le choix de ne pas commenter ces chiffres de façon immédiate pour les ouvrir largement au débat.



Pour chacune des questions, nous avons mentionné d'une part le pourcentage de participants n'ayant pas fourni de réponse (% non exprimé), d'autre part le % de réponses favorables parmi les répondants qui se sont exprimés.

Nous avons par ailleurs fourni (1) les résultats des adhérents de la FFPP ayant participé au vote, (2) les résultats de l'ensemble des adhérents des organisations du GIRÉDÉP ayant participé au vote, (3) les résultats des psychologues ayant participé à la consultation nationale, (4) les résultats cumulés Vote + Consultation.

Question n°1 :

Êtes-vous favorable à l'inscription du code de déontologie des psychologues dans la Loi ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	cons. nat.	Total
% non exprimés	1,9	3,4	6,6	5,5
OUI	94,6	94,2	95,7	95,2

Question n°2 :

Faut-il mettre en place une « instance » qui veille au respect du code de déontologie ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	3,9	7,5	11,7	10,2
OUI	93,4	90,8	92,7	92

Question n°3 – A :

L'instance doit-elle être mise en place par les pouvoirs publics ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	20,6	23	26,5	25,3
OUI	32,5	42,6	32,2	35,9

Question n°3 – B :
L'instance doit-elle être mise en place par les organisations de psychologues ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	12,2	18,4	26,2	23,5
OUI	90,8	79,4	81,6	80,8

Questions n°4 :
L'instance doit-elle avoir des missions d'information / diffusion / réflexion ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	5,8	8,8	13,7	12
OUI	96,8	95,8	95,8	95,8

Questions n°5 :
L'instance doit-elle avoir des missions de médiation / conciliation ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	8,1	11,5	17,7	15,6
OUI	95,6	90,7	89,4	89,9

Questions n°6 :
L'instance doit-elle avoir le pouvoir de saisir le juge en cas de non-respect du code de déontologie ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	20,3	23,2	26,5	25,3
OUI	70,7	61,8	66,3	64,8

Questions n°7 :
L'instance doit-elle avoir le pouvoir de sanctionner le psychologue, indépendamment de toutes sanctions pénales ou administratives éventuelles ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	16,7	19	23,8	22,2
OUI	71	57,9	63,9	61,7

Questions n°8 – A :
L'instance doit-elle comprendre obligatoirement des organisations syndicales représentatives et qui intègrent des psychologues ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	16,1	17	27,9	24,1
OUI	80,5	80,8	74	76,6

Questions n°8 – B :
L'instance doit-elle comprendre obligatoirement des associations professionnelles représentant les psychologues ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	4,7	9,3	22,1	17,7
OUI	95,9	95,3	89,5	91,7

Questions n°8 – C :
L'instance doit-elle comprendre obligatoirement des associations représentant les usagers ?

	FFPP	GIR (dont FFPP)	CN	Total
% non exprimés	19,7	22,8	46,6	38,4
OUI	74	63,6	43,3	52,2